PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT VENDREDI 06 OCTOBRE 2023 SALLE DE LA MAISON POUR TOUS DANJOUTIN

132 clubs sont présents ou représentés (soit 75,43 %) et totalisent un nombre de 1226 voix, soit 82,56 % du total des voix.

- Clubs présents ou représentés et nombre de voix représentées :

ABBEVILLERS VAND. 8 - AIGREMONT MONT. 7 – ALLENJOIE 5 - AMAN. BOLAN. CHANT 9 ARBOUANS 2 – ARCEY 14 – ARCHE 12 – AUDINCOURT AS 17 – AUDINCOURT FORGES 6 – AUDINC PORTUGAIS 2 – AUTECHAUX ROIDE 5 – AUXON DESSOUS 8 – AVANNE AVENEY12 – AVOUDREY 9 – BART 16 – BAUME LES DAMES 15 – BAVANS 4 – BAVILLIERS 18 – BEAUCOURT 5 – BELFORT ASM 24 –BELFORT CHEMINOTS 2 – BELFORT FUTSAL CLUB 1 – BELFORT P.T. 2 – BELLEHERBE SANCEY 9 – BERCHE DAMPIERRE 2 – BESANCON ACADEMI 10 – BESANCON BALZAC FC 3 – BESANCON BOSNIA 1 – BESANCON CLEMENCEAU 8 – BESANC. ESPERANCE 2 – BESANCON FOOT 27 – BESANC. PRES DE VAUX 9 – BESANCON RACING 27 – BESANC. SPORTING FUTSAL 11 –BESANCON VELOTTE 13 – BESSONCOURT ROPPE LA RIVIERE 12 – BOURGUIGNON RC 2 – CHARQUEMONT 10 - CHATEAU DE JOUX 9 – CHATENOIS/FORGES 13 – CHEVREMONT 10 – CLERVAL ANTEUIL 8 – COURCELLES LES MONTBELIARD 5 – COURTEFONTAINE LES PLAINS 7 – DAMBELIN 4 – DAMPIERRE FOOT 10 – DANJOUTIN ANDELN. MEROUX 18 – DELLE 12 – DOUBS 14 – DRUGEON SPORTS 7 – DYNAMO FC 1 – EMAGNY PIN 10 – ESSERT 12 – ETALANS VERNIERFONTAINE 9 – ETUPES 4 – EXINCOURT TAILLEC 15 – EXINCOURT FUTSAL 3 – FEULE SOLEMONT 3 – FONTAIN 5 – FRASNE 10 – FROIDEFONTAINE 1 – FUANS FUTSAL 1 – GIRO LEPUIX 11 – GOUX LES DAMBELIN 1 – GRAND BESANCON FC 20 – GRANDVILLARS 21 – GUYANS VENNES 6 – HAUT LISON 4 – HERIMONCOURT 9 – HOPITAL DU GROSBOIS 3 – L'ISLE SUR LE DOUBS 10 – LA BARECHE 5 – LAC REMORAY VAUX 13 – LE CHATELEU 5 – LE RUSSEY 11 – LES ECORCES 11 – LES FINS 14 – LES FONGES 91 8 – LES FONTENELLES 5 – LEVIER 12 – LIEVREMONT ARCON 10 – MATHAY 8 – MEZIRE FESCHES 12 – MONT D'USIERS 8 – MONTBELIARD ASC 14 – MONTBELIARD ASCAP 1 – MONTBELIARD SC 4 – MONTFAUCON MORRE GENNES 15 – MONTREUX CHATEAU 8 – MONTS DE VILLERS 8 – MORTEAU MONTLEB 22 – NAISEY 5 – NOEL CERNEUX 5 – NOMMAYVIEUX CHARMONT 9 – OFFEMONT A.S 10 – ORCHAMPS VAL VENNES 13 – ORNANS 16 – PASSAVANT 7 – PAYS MAICHOIS 12 – PIERREFONT.LAVIRON 8 – PLAIMBOIS DU MIROIR 6 – PONT DE ROIDE VERMONDANS 16 – PONTARLIER CA 24 – PONTARLIERTRAVAIL TURCS 2 – POUILLEY LES VIGNES 10 – PRESENTEVILLERS SAINTE MARIE 7 – QUATRE MONTS 10 – ROCHE LES BLAMONT 6 – ROCHE NOVILLARS 13 – ROUGEGOUTTE 12 – ROUGEMONT CONCORDE 7 – SAINT VIT 20 – SAONE MAMIROLLE 10 – SAUGETTE ENTRE ROCHES 12 –SELONCOURT 13 – SOCHAUX MONTBELIARD FC 20 – SUARCE 4 – THISE CHALEZEULE 10 – TREVILLERS THIEBOUHANS 7 – TROIS CANTONS 11 – VALDAHON VERCEL 21 – VALDOIE SCM 10 – VALENTIGNEY AS 8 – VALENTIGNEY FEMININES 6 – VALENTIGNEY SOUS ROCHES 11 – VALLEE OGNON FEM 2 – VAUFREY 4 – VESCEMONT 3 – VILLARS DAMPJOUX 6 – VILLARS SS ECOT SAINT MAUR COLOMB 7 – VILLERS LE LAC 12 – VOUJEAUCOURT 12.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Monsieur Daniel ROLET, Président du District Doubs Territoire de Belfort

➢ ***Accueil par M. FORMET Emmanuel, Maire de Danjoutin***

Merci à toutes les personnes présentes ce soir, et je profite de l'opportunité pour adresser un remerciement personnel et particulier à MM. WANTIEZ et PLESSIS, qui ont sauvé le FC Sochaux Montbéliard sur le fil cet été, club mythique de notre région.

C'est avec une grande joie et fierté que je vous accueille ce soir à Danjoutin. C'est la première fois que l'assemblée générale du District a lieu sur le Territoire de Belfort depuis la création du grand District Doubs Territoire de Belfort.

Je connais bien le milieu du football, ayant été joueur, dirigeant puis Président d'un club de football en Haute-Saône. Je connais les difficultés à faire vivre un club, notamment les difficultés financières.

Les subventions apportées par les collectivités diverses ne suffisent pas, et je sais que vous devez organiser diverses actions (soirées, animations…) ou encore démarcher des sponsors pour compléter ces revenus. Tout un travail occupant grandement les bénévoles. Les difficultés également face au « vivre ensemble », entre les joueurs, les supporters, les matchs sont parfois tendus…

Je voudrais aussi parler de la jeunesse, vous apportez réellement une éducation à la citoyenneté avec les actions diverses et variées organisées dans vos clubs. Les jeunes n'apprennent plus uniquement à jouer au football, mais participent aussi à des projets solidaires.

Je me profite d'être ce soir en présence des instances dirigeantes du football pour parler du financement des terrains synthétiques. Il est impératif pour les clubs d'avoir de nos jours un terrain synthétique pour continuer à se développer. Il est également important du point de vue du changement climatique, puisque nous ne pouvons plus nous permettre un arrosage intensif. Le coût d'un terrain synthétique est de l'ordre d'1,2 millions d'euros. Nous sommes actuellement avec le club de Danjoutin Andelnans Meroux, en train de monter un dossier pour la création d'un terrain synthétique à Danjoutin. Pour une commune comme la nôtre (3 700 habitants), cela représente un énorme investissement. Je pense donc aux plus petites communes qui elles aussi sont en grande difficulté. Malgré les aides de la Région, du Département ou encore du Grand Belfort, le reste à charge n'est pas négligeable. Les subventions apportées par la famille du football sont minimes, seulement 60 000€ maximum via le F.A.F.A. (Fonds d'Aides au Football Amateur). Pour moi, les aides devraient être augmentées afin d'aider les collectivités et les clubs à supporter les frais.

Je terminerai par un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent tous les jours pour faire vivre nos clubs sans compter leurs heures. Sans vous, la France connaîtrait encore plus de problèmes avec notre jeunesse.

➢ ***M. BIETRY Victor, Vice-Président du club AS Danjoutin Andelnans Meroux***

L'Association Sportive Danjoutin Andelnans Meroux Moval est très heureuse de vous accueillir ce soir à l'occasion de cette assemblée générale et nous remercions le District Doubs Territoire de Belfort pour nous avoir confié l'organisation de cette soirée.

Un peu d'histoire : L'ASDAM a vu le jour en 1995 à la suite de la fusion des clubs du FC Danjoutin et de l'AS Meroux-Andelnans, respectivement fondés en 1929 par M. MILLET Paul et en 1969 par M. et Mme FAUDOT Denise et Jean. 29 ans plus tard, l'ASDAM compte plus de 380 licenciés répartis dans le pôle seniors avec trois équipes seniors (Régional 3, Départemental 1, Départemental 3), une équipe vétérans et dans notre école de football avec une équipe U18, une équipe U15, 2 équipes U13, 3 équipes U11 et un pôle initiation U7-U9.Nous avons également une section de football féminin qui

évolue actuellement en U13F et nous venons tout récemment de créer une section Foot Baby pour les enfants ne pouvant pas encore posséder de licence.

Afin d'encadrer, d'entraîner et de former l'ensemble des joueuses et joueurs, nous avons la chance de disposer de 37 personnes au service du club que ce soit éducateurs, animateurs ou dirigeants.

Pour terminer, Monsieur le Président, ensemble, l'AS Danjoutin Andelnans Meroux Moval sera toujours présente pour défendre au mieux les couleurs du District et sachez que l'on sera toujours à vos côtés.

Merci à la commune de Danjoutin pour la mise à disposition de la salle.

Et vous le savez, sans nos bénévoles, nos clubs n'auraient que peu de valeurs alors je remercie particulièrement tous les bénévoles de l'ASDAM présents ce soir et qui ont donné de leur temps afin que cette soirée soit une réussite.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne assemblée générale et une bonne saison.

➢ ***M. ROLET Daniel, Président du District Doubs Territoire de Belfort,***

Je déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte.

Nous devons approuver le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 07 octobre 2022.

Passage au vote n°1

Le procès-verbal de l'AG ordinaire du 7 octobre 2022 est adopté à 97,40% (1163 voix pour, 31 contre)

➢ ***M. ROLET Daniel, Président du District Doubs Territoire de Belfort,***

Très heureux de se retrouver à Danjoutin et dans le département du Territoire de Belfort pour cette Assemblée Générale.

Nous sortons d'une très belle saison avec un nombre de licenciés record pour notre territoire : 27 965 (500 licenciés de plus qu'avant la Covid-19). Les intempéries et la sécheresse n'ont pas eu d'influence notable sur le déroulement de notre saison. De plus cet hiver, la bienveillance des mairies, la disponibilité des clubs ont permis un déroulement jusqu'à son terme de la saison de futsal avec 3 journées pour toutes les catégories.

Les journées festives se sont déroulées au complexe des Pouges à Arbouans pour le Festival U13 (16 équipes masculines et 16 équipes féminines) avec un temps très néfaste, et une remise des récompenses tronquée. Dommageable pour les clubs résidants d'avoir abîmé les terrains lors de cette journée. Merci à Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) pour la remise en état de ceux-ci.

Par ailleurs, nos finales de coupes ont eu lieu à Gilley (pour les Séniors), à Roche-lez-Beaupré (pour les U15/U18 avec un beau stand de notre partenaire, Aésio Mutuelle sur la prévention sur les excès d'alcool en particulier et passage obligatoire des équipes avant d'aller au vestiaire et de prendre possession des maillots de match), et à Perrouse en collaboration avec le District de la Haute-Saône pour les coupes féminines.

Nouveauté cette année, mise en place avec la collaboration du Conseil Départemental du Doubs d'un Festifoot U11 pour les garçons à Pont de Roide, pour les filles à Roche-lez-Beaupré.

Pour la finale de coupe Crédit Mutuel (ex Jonte ou Très Sport pour les nostalgiques), celle-ci s'est déroulée au stade Bonal dans une excellente ambiance avec la présence du Président de P.M.A. (qui

met à disposition gracieusement le Stade Bonal) et du député du secteur. Merci au FC Sochaux Montbéliard et à P.M.A. pour avoir facilité l'organisation de cette finale et naturellement aux sponsors.

Avant cette finale, une quarantaine de gardiens de but U11 ont pu bénéficier des précieux conseils du responsable des gardiens de but du centre de formation du FC Sochaux Montbéliard et de l'ensemble des gardiens de but des équipes amateurs du club de U15 à National 3. Merci à eux et à Gaëtan Henriot notre cadre technique PPF pour l'initiative.

Pour conclure toutes ces compétitions, le challenge Fairplay est venu récompenser les « clubs où il fait bon vivre » nommés par leurs pairs. Très belle soirée chez Géant du Foot à Franois où les clubs ont reçu une belle dotation.

L'ensemble de ces manifestations et toutes les récompenses dont les clubs ont pu bénéficier nous rappellent le rôle précieux de nos partenaires qui nous permettent de doter au mieux ces rassemblements ou ces finales. La commission Partenariat sous la houlette de notre trésorier Guy Monnier est à féliciter, sans oublier notre chargé de communication Jawad BELAÏNOUSSI aidé par notre contrat d'apprentissage Alper KUTAYLI.

Toujours en direction des clubs, nous avons mis en place une opération mini-buts à l'adresse principalement des clubs de moins de 200 licenciés. Pour rappel, le Comité de Direction du District avait fait le choix de prendre en charge 50% du prix négocié de cette opération soit 170€ par paire de mini-buts. Depuis quelques jours, la LFA a décidé de mener la même opération en prenant 50% à charge. De ce fait, il est demandé par la LFA aux instances Ligue et District de prendre 30% à charge et de laisser 20% à charge des clubs. La Ligue n'a pas souhaité accompagner les Districts dans cette opération et de ce fait notre District prendra 25 % en charge. Nous allons créditer les comptes des clubs pour ceux qui ont déjà été débité de 50% pour ramener leur prise en charge à 25%. La réponse de la LFA sur la prise en charge de notre action menée sur le 2ème trimestre 2023 permettra ou pas ce remboursement.

Notre technicien prendra contact avec les clubs qui ont pris plus de buts que le nombre attribué par la LFA, mais en tout état de cause sur ce surplus votre part ne dépassera pas le montant initial prévu.

Tous les clubs doivent pouvoir organiser le foot animation avec des buts et non des piquets ou autres. Merci aux derniers clubs non engagés dans cette opération de le faire à raison d'environ 70€ à votre charge pour une paire de buts et vous donnerez du plaisir aux enfants de voir le ballon au fond des filets. C'est un engagement fort de votre District depuis ce printemps.

Une autre décision forte de votre District également est d'avoir embauché Corentin GAY comme Assistant Technique. Je m'explique, comme certains ont pu le constater Grisélidis TALON, salariée de la Ligue Bourgogne Franche-Comté et détachée sur le District District Doubs Territoire de Belfort est mutée au District de Côte d'or depuis le 1er juillet 2023. La décision prise en Ligue avec l'accord des six autres Districts a été de mettre en harmonie le nombre de CTD PPF avec les recommandations de la DTN. (Un CTD PPF pour 40 000 licenciés) Bien sûr cette décision ne nous convenait pas. En compensation, nous recevrons à compter de cette saison une subvention pour notre 2ème CTD DAP de 20 000€, jusqu'à ce jour seul un CTD DAP était subventionné. (Merci à la LFA, la Ligue et mes Collègues des Districts).

Cette embauche va permettre d'être encore plus près des clubs, d'organiser des centres de perfectionnement gardiens de but, de développer davantage notre section sportive Féminine Excellence depuis cette saison au Collège Victor Hugo à Besançon, de continuer à mettre en place des

actions auprès des gardiens de but U11 et de participer au concours du Jeune Footballeur U11. Le travail ne manque pas et n'hésitez pas si vous souhaitez qu'un de nos techniciens intervienne sur une séance (ou plus) pour aider un éducateur de votre club en cours de formation à cet exercice.

Dans ce domaine, un nouveau schéma de formation est actuellement en train de se mettre en place et je pense que le Président de la Ligue, Président National de l'Institut de Formation du Football (I.F.F.) en parlera tout à l'heure.

Dans le cadre du personnel, je salue ici la fidélité et la persévérance quelques fois dans la difficulté de nos salariés administratifs qui savent braver les aléas de plus en plus fréquents de l'informatique. Le Président de la F.F.F., Philippe DIALLO a même dû s'en excuser tellement ces aléas devenaient récurrents et pénalisants pour tout le monde y compris vous les clubs (module compétition, désignation des arbitres, FMI…). Merci à Jérôme qui a su maintenir le cap avec les efforts de ses 3 collègues Charlotte, Cécile et Sylvie.

Pour cette saison 2023-2024, nous avons accueilli à nouveau deux contrats d'apprentissage Alper KUTAYLI en Master à Strasbourg pour accompagner Jawad, et Clément VACOSSIN en formation BEF à l'IR2F qui a pris en charge des entraînements à la section sportive, et qui appuie les techniciens sur les journées PPF.

Nos deux techniciens CTD DAP travaillent sans relâche pour développer le Foot à l'école. Pour la saison écoulée plus de 50 classes étaient suivies par Bertrand Broglin et Maxime Bonin. On peut faire mieux surtout en collaboration avec vous les clubs, l'école est un vecteur essentiel de développement du nombre de licenciés et en particulier pour le football féminin. L'école est un lieu idéal pour la découverte du football pour les non licencié(e)s.

Pour jouer au football, il nous faut des arbitres. Grâce au travail effectué sur le terrain, grâce à vous également car vous participez activement au recrutement de nouveaux arbitres, nos responsables des Formations Initiales d'Arbitres (FIA) sous la houlette très avisée de Ludovic Nening ont pu former 78 arbitres au cours de la saison. Chiffre record, je pense. Le total de l'effectif arbitres pour le District Doubs Territoire de Belfort est de 326 arbitres soit 1/3 des arbitres de la Ligue Bourgogne Franche-Comté. J'espère que le renouvellement sera meilleur que les saisons précédentes (à ce sujet je vous demanderai de veiller à ce que vos arbitres renouvellent au plus tôt soit en juin ou début juillet car nous avons subi un embouteillage de renouvellements courant août où le médecin n'a pu suivre le rythme, ce qui peut se comprendre).

Pour le développement de notre football et pour les conditions d'entraînement et de compétitions , je voulais souligner l'engagement des mairies et du Conseil Départemental et Régional avec 7 nouveaux terrains synthétiques (Besançon Velotte, Clerval, Ecole-valentin, Gilley, Guyans Vennes, Les Fins, Orchamps Vennes) inaugurés ou en cours de finition, ainsi que deux terrains refaits à neuf (Gennes, Roche-lez-Beaupré) ce qui facilite la compétition par rapport aux désagréments possibles de la météo. Pour l'ensemble de ces dossiers et pour tous les dossiers de sécurisation, de salle de convivialité, ou de transport n'hésitez pas à contacter Albert VIENOT, Président de la Commission Terrains afin de réaliser vos travaux en conformité avec les aides possibles, bien sûr Hubert PASCAL n'est jamais très loin prêt à rendre service et à donner des conseils très avisés.

Maintenant, je dois vous parler des finances du District que nous gérons avec le trésorier dans l'esprit de ne pas amplifier le recours aux clubs. Force est de constater que la baisse des aides est une réalité, nous avons perdu 5 000€ sur les contrats d'objectifs de la part de la LFA, 5 000€ de l'ANS, ce qui n'est pas très surprenant dans une année en préparation des Jeux Olympiques à Paris.

Dans les charges qui vous seront présentées il est de mon devoir de ne pas être d'accord avec la montée en charge de la part du District sur le financement de l'ETR (+ 7 000€ alors que nous voyons disparaître un poste de PPF). Nous sommes en discussion pour trouver une solution afin de stabiliser cette charge. Pour les charges de personnel, l'inflation oblige à des hausses raisonnées mais nécessaire au maintien du pouvoir d'achat de nos salariés.

Le résultat est à nouveau négatif, mais le cabinet la Comptabilité par l'intermédiaire de Pierre-Luc SOEUR saura vous rassurer sur le fait que ce déficit ne touche en rien notre trésorerie et que ce n'est que purement comptable.

Je pense avoir fait un tour complet des informations que je me devais de vous transmettre et je resterai à votre disposition tout au long des rapports pour répondre à vos interrogations.

Merci à tout le personnel, merci à tous mes collègues élus qui assurent toutes et tous une responsabilité au sein d'une commission et qui donnent beaucoup de leur temps. Je voudrais aussi citer les bénévoles non élus œuvrant dans les Commissions du District au service des clubs.

Maintenant je voudrais accueillir Pierre WANTIEZ, Président Délégué du FC Sochaux Montbéliard. Je tenais avec le Comité Directeur du District à honorer le travail fourni pour sauver le club phare de notre District.

Je pense que vous toutes et tous avez été tenu en haleine par le feuilleton compliqué de cet été. Nous souhaitions que Jean-Claude PLESSIS ou Pierre WANTIEZ viennent exprimer devant vous ce ressenti après ces mois compliqués.

J'avais exprimé mes craintes dans un communiqué sur le site du District de voir disparaître le centre de formation de Seloncourt, les plus 300 licenciés jeunes et le travail de plus de 20 éducateurs.

Pour avoir sauvé ce patrimoine du football, je remercie Jean-Claude PLESSIS et Pierre WANTIEZ de ce travail en cours et non terminé j'en suis sûr.

Je sais que Pierre souhaite être proche des Districts et j'en suis ravi. Pierre je te donne la parole car tu sauras beaucoup mieux que moi parler du FCSM.

Invité d'honneur : le FCSM

M. WANTIEZ Pierre, Président délégué du FC Sochaux Montbéliard

Tout d'abord, ça me fait plaisir de revoir des têtes connues et de voir que les passionnés de football que j'ai connu il y a quelques années, sont toujours là.

Pour parler brièvement du FC Sochaux Montbéliard, le sauvetage a démarré car il y a une véritable volonté populaire de sauver le club. S'il n'y avait pas eu le 15 juillet 2023, la mobilisation énorme du public autour et dans le stade, il n'y aurait pas eu de sauvetage du club. Ce jour-là, tout le monde s'est rendu compte que le club créait beaucoup plus que de l'animation footballistique, qu'il créait un véritable lien social qui était capable de fédérer bien au-delà du monde du football. Le FCSM est un élément fort de la vie du territoire.

Le rôle de Jean-Claude PLESSIS et de moi-même a été de fédérer, d'impulser, d'aller « taper aux bonnes portes » et de donner et faire confiance à des gens pour notre projet. Nous ne sommes pas les sauveteurs du club. Les sauveteurs du club sont ceux qui ont fait prendre conscience que ce club comptait, qu'il est important et qu'il fallait le préserver. Ce sont les collectivités territoriales qui se sont battues, qui ont voté dans l'urgence, comme le Conseil d'agglomération de PMA, qui s'est réunit spécialement le 12 août ou le Conseil départemental du Doubs le 15 août car nous passions devant la DNCG le 17 août et que nous n'avions aucune marge de manœuvre.

La saison 2023/2024 est financée, le club va fonctionner et il n'y aura pas de souci. Il va y avoir des gros efforts de restructuration au sein du club qui seront douloureux, parce qu'ils vont concerner des personnes, des individus, des familles, mais le club n'a pas le choix. Nous travaillons au financement de la saison 2024/2025, mais aujourd'hui il n'est pas garanti. Le club est dans une phase de rémission, il aurait pu mourir, il n'est pas mort. Le chemin à parcourir est encore grand et on peut compter sur le soutien de beaucoup d'acteurs. C'est essentiel de faire ce chemin avec le soutien de tous, engagés ou non dans le monde du football. On a la chance d'avoir la collectivité du Pays de Montbéliard Agglomération et le Département du Doubs qui sont engagés, de nombreuses collectivités aussi à Belfort.

Nous ne sommes pas au bout du chemin, l'état de délabrement dans lequel est le club va obliger un travail de longue haleine. Il faut avoir conscience de la mobilisation exceptionnelle qui a eu lieu, aujourd'hui en France, quand on parle de Sochaux, on n'en parle plus de la même façon ! 11 000 Sociochaux *(Association de socios),* quelque soit leur capacité financière, ont réunit des fonds. Petite anecdote, Arsène Wenger *(célèbre entraîneur de football)* a versé 5 000€ à l'association Sociochaux. Tout un territoire s'est mobilisé, et ça prouve que l'union fait la force. A Sochaux, il ne fait pas très beau, le paysage n'est pas fantastique, industriel oui, mais aujourd'hui les gens rajoutent « Oui mais là-bas il y a une âme ! » C'est magnifique la façon dont la France voit aujourd'hui d'un autre œil le FCSM et la région, l'identité sochalienne. Ce qui s'est passé ces derniers temps, est exceptionnel !

L'aventure continue, aujourd'hui nous avons 4400 abonnés au Stade Bonal, 11 000 Sochiochaux, une mobilisation exceptionnelle des partenaires !

Pour finir, notre projet repose sur trois éléments clés :

Premièrement, on veut des gens sur qui compter, des gens pour qui le club du FCSM compte, et pour qui donner un coup de main au club a un véritable sens, une véritable valeur.

Le deuxième point, c'est que les gens comprennent que ce club ne pourra plus être gouverné comme auparavant. La mobilisation des supporters de cet été a et aura une véritable incidence sur le fonctionnement du club. Il y a un véritable souhait de faire entrer les supporters dans la gouvernance, avec leurs compétences et cela ouvrira une nouvelle voie dans les relations entre le club et son territoire.

Le troisième point est que l'on souhaite que le club retrouve son humilité et son âme.

La promesse que je peux faire c'est que nous allons gérer le club en bons pères de famille, malgré l'épée de Damoclès que nous avons au-dessus de la tête. On se bat et on continuera de se battre !

Je viens du monde amateur, je le revendique et j'en suis fier. Aujourd'hui les relations entre le FCSM et le football amateur ne peuvent pas rester ce qu'elles étaient, et les portes sont ouvertes entre nous. Vous pouvez compter sur le soutien du FC Sochaux-Montbéliard pour aider le football amateur.

Elections délégués de clubs

➢ ***Elections des délégués des clubs de District, en Assemblée Générale de Ligue***

Présentation de la liste des candidats :

BARTHOULOT Joël – Membre du club RC Voujeaucourt
DESGRANGES Yannick – Membre du Comité de Direction
GERALDES Raphaël – Membre du Comité de Direction
GIRARDET Christophe – Membre du Comité de Direction
GUYONVERNIER Jean-Michel – Membre du Comité de Direction
KNIPILLAIRE Jocelyne – Membre du Comité de Direction
MENETTRIER Dominique – Membre du club Amancey Bolandoz Chantrans Foot
MUTTI Yves - Membre du Comité de Direction
NENING Ludovic - Membre du Comité de Direction
SURDOL Philippe - Membre du Comité de Direction

Passage au vote n°4
Election des délégués des clubs de District, en Assemblée Générale de Ligue :

MUTTI Yves - Membre du Comité de Direction : 93,43% (1124 voix)
KNIPILLAIRE Jocelyne – Membre du Comité de Direction : 90,86% (1093 voix)
BARTHOULOT Joël – Membre du club RC Voujeaucourt : 86,12% (1036 voix)
GIRARDET Christophe – Membre du Comité de Direction : 85,62% (1030 voix)
DESGRANGES Yannick – Membre du Comité de Direction : 81,80% (984 voix)
MENETTRIER Dominique – Membre du club Amancey Bolandoz Chantrans Foot : 81,80% (984 voix)
SURDOL Philippe - Membre du Comité de Direction : 78,64% (946 voix)
NENING Ludovic - Membre du Comité de Direction : 76,64% (922 voix)
GERALDES Raphaël – Membre du Comité de Direction : 75,48% (908 voix)
GUYONVERNIER Jean-Michel – Membre du Comité de Direction : 70,91% (853 voix)

Rapport d'activité

➢ ***Rapport d'activités 2022/2023 de M. SURDOL Philippe, Secrétaire Général du District Doubs Territoire de Belfort,***

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours avec autant de plaisir, que je me présente à vous aujourd'hui, pour vous faire partager le rapport d'activités de notre District pour la saison écoulée 2022-2023.

Comme l'an passé, vous avez reçu par mail, le rapport d'activités de l'ensemble de nos commissions, sous forme d'un diaporama élaboré par Jawad BELAÏNOUSSI, que je remercie vivement.

Par conséquent, mon rapport n'en sera qu'une synthèse, afin d'en faire ressortir les faits marquants.

1. **Notre District en chiffres** :

Les Clubs :
Nous comptons 174 clubs + 12 Groupements de Jeunes ou Féminines, soit 5 de moins que l'année passée. A noter l'arrivée d'un nouveau club (Sporting Besançon).

Les Licenciés :
Avec 27 963 licenciés au 30 Juin 2023, l'augmentation est de 3.32%. C'est le record de licenciés pour notre District.
Les jeunes et les féminines sont en progression contrairement aux séniors (-3%).
Les dirigeants/dirigeantes augmentent de 10%.
La barre des 28 000 licenciés devrait être atteinte cette année.

Les Equipes :
1 500 équipes toutes catégories confondues ont participé aux différents championnats ou critériums.
Nous constatons toujours une légère baisse en Séniors, une stabilité en séniors féminines et une continuelle progression dans les catégories de Jeunes, filles ou garçons, ainsi qu'en Foot Loisirs/Vétérans.

Les arbitres :
L'effectif d'arbitres de district est de 252 (158 seniors et 94 jeunes), et de 326 en comptant ceux évoluant en Ligue.
Durant la saison, 78 nouveaux arbitres ont été nommés, grâce aux sept sessions de formation initiale organisées par la Ligue et le District.
Malheureusement, une soixante d'arbitres ne renouvellent pas. Légère progression tout de même.

Les Terrains et Installations sportives :
75 visites de terrain ont été faites. Les dossiers présentés ont été validés, soit en classement initial, soit en renouvellement, en commission de Ligue ou en commission Fédérale.

19 dossiers « Equipements-Terrains » et 1 « Transport » ont bénéficié d'une aide au titre du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur), pour un montant total de 206 520 €, malheureusement en baisse de 10% par rapport à la saison précédente.

La Formation :
16 formations ont été dispensées sur l'ensemble des modules, principalement au sein des clubs. Il y a eu aussi deux certifications.

La Labellisation :
Elle concerne l'ensemble de nos clubs. Cette démarche est avant tout une aide à la structuration du club. L'outil Autodiagnostic via Footclubs vous fournit une image de votre club à l'instant T, avec la possibilité ensuite de candidater à un label. Les techniciens et élus de la commission sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche.

13 clubs ont été labellisés cette saison, sachant que la Ligue en a validé 43 sur l'ensemble du territoire.

Pour cette saison, la date limite pour candidater est fixée au 31 Octobre 2023.

Le contrôle des feuilles de match :
Malgré nos régulières mises en garde, 39 joueurs ont joué alors qu'ils étaient sous le coup d'une suspension. Nous vous rappelons donc une nouvelle fois, l'Article 226 des Règlements Généraux de la FFF, qui vous explique le processus.

Nous vous conseillons vivement de tenir à jour un état de suivi de vos joueurs suspendus, afin de vérifier à partir de quel moment ils peuvent rejouer dans l'équipe ou la catégorie où il est susceptible d'évoluer. Cela peut vous éviter des désagréments au niveau du classement.

La Discipline :
On ne peut pas occulter ce point qui fâche.
430 dossiers ont été ouverts contre 390 l'an passé, 30 auditions de plus pour atteindre la centaine, 34 instructions contre 16, sachant que cela touche de plus en plus les catégories U11 et U13.
Où va-t-on s'arrêter ? Que faut-il faire de plus pour enrayer cette violence ?
La grille des sanctions disciplinaires est déjà dure. Le règlement sur les retraits de points est déjà dur.
Alors merci, présidents, dirigeants, éducateurs, joueurs et parents, d'agir au plus vite pour stopper l'hémorragie.

2. Les Palmarès

Il est important de mettre à l'honneur les lauréats des différentes compétitions. Cela nous permet par la même occasion de les féliciter.

Séniors :
Val de Loue est champion de D1, après avoir battu Nord Territoire lors du Trophée du Champion, qui s'est déroulé sur le tout nouveau terrain synthétique de Clerval. Ces deux équipes accèdent à la R3, accompagnées d'Exincourt Taillecourt et Saône Mamirolle. Souhaitons leur bon vent en Ligue.

Auxon Miserey, club de D3, a créé la surprise en battant lors de la finale de la Coupe Crédit Mutuel Grand Besançon, équipe de D1, au stade Bonal à Montbéliard.
C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons retrouvé Bonal, qui est le lieu rêvé de nos clubs qui participent à cette finale.

A Gilley, le vainqueur de la Coupe Bigmat LMHD est Roche-Novillars 2 qui s'est défait de Saône Mamirolle.

Et en Coupe Haut Doubs Créer Bâtir, le Sporting Besançon a pris le meilleur sur Seloncourt 3.

A Sochaux comme à Gilley, les clubs finalistes ont su mobiliser leurs supporters dans une belle ambiance.

Futsal Spécifique D1 Séniors
A l'issue de la phase automne, Sporting Futsal Besançon 2, Ac Besançon 2, Offemont et Exincourt sont promus en R2 pour la phase printemps.

Les 8 autres équipes engagées ont participé à la phase printemps du District.

U18 :
Le vainqueur à l'issue de la phase printemps en D1 Elite est le Groupement Monts et Vallées.

A noter qu'en Intersecteurs Ligue, Exincourt Taillecourt a terminé 1er de son groupe.
Trophée Aésio Mutuelle : Vainqueur GJ Doubs Centre Foot face à Grandvillars aux tirs au but.
Coupe Aésio Mutuelle : Asc Montbéliard a battu GJ Les Fonges/Monts d'Usiers.

U15 :
Les champions de chacun des deux groupes D1 Elite sont Baume les Dames et GJ Haut Doubs Horloger.
En Intersecteurs Ligue, le GJ Pays Rudipontain a terminé 1er de son groupe.

Trophée Aésio Mutuelle : Grandvillars a battu Bart aux tirs aux buts.
Coupe Aésio Mutuelle : Valdahon Vercel s'est défait de Méziré Fesches/Dampierre.

Séniors Féminines à 11 :
3 équipes de notre District accèdent en R2F pour la saison 2023-2024 : FC 3 Cantons, St Vit 2, AS Château de Joux.

Coupe Crédit Agricole à Perrouse : Château Joux a battu JS Lure.

Les autres coupes Crédit Agricole se sont également déroulées à Perrouse :

Séniors Féminines à 8
Finale à 4 remportée par Colombe les Vesoul, club du District de Haute-Saône.

U17 F à 11 :
Racing Besançon a battu l'Entente Bavilliers/ASM Belfort.

U15 F à 8 :
Finale à 4 remportée par La Romaine, club du District de Haute-Saône.

3. Le Futsal associé

C'est bien entendu une de nos actions phare durant la période hivernale, principalement pour les catégories de Jeunes.

967 équipes ont participé, à raison de trois plateaux minimums chacune.

40 gymnases ont été mis à notre disposition. Mais malheureusement ce nombre diminue encore, ce qui va devenir inquiétant pour l'avenir.
Cette organisation a nécessité 429 plateaux répartis sur 262 demi-journées.

Les finales des U13 aux séniors, filles et garçons, ont été réparties sur nos 3 sites emblématiques : Le Palais des Sports de Besançon, l'Axone de Montbéliard et le Phare de Belfort.
Nous remercions vivement les municipalités pour la mise à disposition de leurs salles.

Les vainqueurs de notre District lors des Finales Régionales :
U13 G : ASM Belfort
U15 F : FC Sochaux-Montbéliard
U18 F : Racing Besançon (pour la 2ème année consécutive)
U15G : Exincourt-Taillecourt
Séniors F : Besançon Futsal

4. Les actions festives

a) Le Festival U13 filles et garçons

Cette journée s'est déroulée le samedi 15 avril 2023 aux Pouges à Arbouans, dans des conditions climatiques dantesques.

Chez les U13 G : 16 clubs étaient conviés.
C'est le FC Sochaux-Montbéliard qui a terminé 1er devant Exincourt-Taillecourt et Grand Besançon.
Ces trois équipes ont participé à la Finale Régionale à l'Astragale à Dijon (nouveau siège de la ligue Bourgogne-Franche Comté).

C'est le FC Sochaux-Montbéliard qui a le mieux tiré son épingle du jeu en terminant 3ème.

Chez les U13 F : 15 équipes ont participé.
C'est également le FC Sochaux-Montbéliard qui a remporté ce festival.
Ont également participé à la Finale Régionale à Dijon, Ornans, GJ Pays Rudipontains, GJ Arche et Les Fins. Le FC Sochaux-Montbéliard a fini 2ème et Ornans 3ème.

Cette journée, qui devait être festive, où chaque équipe et leurs supporters devaient représenter un pays qualifié pour la Coupe du Monde Féminine 2023, s'est malgré tout bien déroulée. Bravo et merci à tous les acteurs de cette journée maudite.

b) Le Festi'foot U11 filles et garçons – Conseil Départemental du Doubs

Il a été refixé au calendrier, suite à un vœu pieux de notre Président, bien appuyé par Jean-François MAUVAIS, responsable du Foot Animation.
De plus, nous avons obtenu le soutien financier du Conseil Départemental du Doubs, que nous remercions chaleureusement.

Les terrains des Pouges ayant été détériorés lors du Festival U13, nous n'avons malheureusement pas pu l'organiser le 29 avril. Il a par conséquent été reporté en toute fin de saison, le samedi 24 juin, mais sur 2 sites, à savoir Novillars pour les U11 Filles (une dizaine d'équipes) et Pont de Roide pour les U11 Garçons (16 équipes).

De nombreux accompagnateurs ont suivi les matchs de ces jeunes pousses, dans une ambiance très festive et cette fois, sous une chaleur de plomb. 270 filles et garçons ont reçus un trophée souvenir qu'ils ont fort appréciés, et bien mérités après les efforts fournis.

c) Les Journées Nationales Débutants (JND)

Elles ont eu lieu les 10 et 11 juin 2023, cette année, sur trois sites : Arbouans, Pontarlier et Besançon.

Cette manifestation est réservée aux U7, U8F et U9. 100 clubs sur 115 possibles ont participé, avec au total 2 315 jeunes, dont 157 filles, qui ont eu le plaisir de fouler les terrains, bien accompagnés et encouragés par leur famille. Et c'est toujours avec la même incrédulité qu'ils sont venus chercher trophée et goûter. Quel pur bonheur !

d) Le Challenge Fair-Play

Il récompense « les clubs qu'il fait bon rencontrer ». Le questionnaire a connu un taux de retour de 56%, ce qui est mieux que la saison passée.

La remise des récompenses a eu lieu dans les locaux de notre partenaire « Géant du Foot » à Franois, le vendredi 7 juillet 2023.

Les 50 équipes lauréates (U15 – U18 – Séniors Filles et Garçons et D1 Futsal) ont apprécié la dotation de matériel d'entraînement, qui représente une somme globale de 12 000€.

La soirée s'est terminée d'une manière très conviviale par un buffet, fort apprécié des participants et dans une ambiance sympathique.

Le foot Loisirs et Vétérans a aussi eu sa réception à Arbouans, où une équipe par catégorie a été récompensée.

Avant de conclure, il est important de remercier toutes les personnes qui œuvrent au développement de notre District :

Nos sponsors et partenaires, qui nous restent fidèles et nous apportent une aide et un soutien précieux.

Les 22 élus du Comité de Direction et les 4 Présidents de Commissions non élus, qui œuvrent avec envie et ténacité pour remplir leurs missions, atteindre les objectifs, améliorer notre fonctionnement et développer toujours plus nos activités.

N'oublions pas les membres bénévoles des commissions, dont un certain nombre sont licenciés dans vos clubs, et qui nous apportent leur expérience de terrain et leur passion pour le football.

Merci également aux 2 grandes familles qui complètent notre District et qui ne peuvent pas être dissociées de notre activité : nos arbitres et nos éducateurs. Nous partageons la même passion et cela doit faciliter un respect mutuel, puisque nous ne pouvons pas fonctionner l'un sans l'autre.

Merci aussi à toutes les dirigeantes et tous les dirigeants des clubs, pour votre investissement bénévole, qui permet de faire vivre nos 186 clubs et groupements.

Et enfin un GRAND MERCI à nos salariés administratifs et techniciens. Ils sont totalement impliqués dans leurs missions, portés par leur passion pour le football. Ils font toujours preuve d'une grande réactivité et de polyvalence, car la gestion du District n'est pas toujours un long fleuve tranquille.
Et actuellement ce n'est pas peu dire, car nous sommes régulièrement confrontés à de gros soucis informatiques, en raison des nouveaux logiciels de gestion imposés par la Fédération, qui ne sont pas totalement fiables. Nos salariés savent heureusement s'adapter à ces nombreux impondérables, afin d'être proches des clubs et se mettre à votre service.

Pour finaliser ce rapport, nous allons vous demander de bien vouloir vous prononcer sur ce rapport d'activités de la saison 2022-2023.

Je donne donc la parole à notre Président, pour faire procéder au vote.

Passage au vote n°5
Le rapport d'activités de la saison 2022-2023 est adopté à 100,00 % (1195 voix pour)

Les finances

➢ ***M. MONNIER Guy, Trésorier du District Doubs Territoire de Belfort,***

Bonsoir à toutes et à tous.

Trésorier du District Doubs Territoire de Belfort, je vais vous commenter les principaux évènements financiers de l'exercice 2022/2023.

<u>En ce qui concerne les charges</u> :
Pour la saison qui vient de s'écouler, nous avons pu constater une augmentation des charges de
+ 82 000 euros dont les principaux postes sont les suivants :

- Les charges de gaz et charges locatives *(614000 et 606110)* + 50% soit 7 000 euros.
- Le carburant *(606140)* + 900 euros
- Les opérations mini buts (*618240*) + 6 650 euros.
- Frais d'organisation compétitions (*618500*) + 3 000 euros.
- Les actions techniques (*618510*) + 1 000 euros.
- Les frais de stage arbitres (*618530*) + 4 300 euros.
- Le coût ETR (*621400*) + 7 000 euros.
- Pour la caisse de péréquation (*622800*) + 15 000 euros (Idem en recettes)
- Les postes de déplacements des commissions (*625100*) + 12 000 euros et les déplacements dons bénévoles (*625101*) + 7 500 euros.
- Les frais du personnel (*64*) + 30 000 euros. A corriger 3 0000
- Le District a aussi provisionné les clients douteux (*681740*) soit 7 800 euros.
- Enfin les amortissements (*681120*) -3 700 euros.

Pour les recettes :

Une augmentation de + 60 000 euros répartie comme suit :

- Droit d'engagement (*702200*) + 5 000 euros.
- Les amendes (*702500*) + 10 000 euros.
- La caisse de péréquation (*702600*) + 15 000 euros (Montant identique aux charges).
- Aide au recrutement des arbitres (*740010*) + 6 250 euros et une aide de la FFF opération mini buts (*740020*) + 6 650 euros.
- La subvention Ligue (*742000*) pour la part sur licences + 12 000 euros.
- L'aide au Conseil Général Département 25 (*742300*) + 4 000 euros dont l'aide pour le FestiFoot U11.
- La subvention ANS (*743100*) est en baisse de 5 000 euros (27 000 euros année 2022 à 22 000 euros pour année 2023).
- Enfin les dons déplacements (*771300*) + 7 500 euros.

Tous ces évènements nous font donc ressortir un total pour les dépenses de 848 682 euros et pour les recettes de 831 758 euros.

Le résultat de l'exercice 2022/2023 fait apparaître la somme de -16 924 euros.

Je remercie l'ensemble des salariés et des bénévoles du District Doubs Territoire de Belfort ainsi que le cabinet comptable pour le travail effectué, cabinet comptable qui va vous apporter quelques précisions supplémentaires sur ce bilan 2022/2023.

➢ ***Intervention de M. SŒUR Pierre-Luc, Président du cabinet « La Comptabilité »***

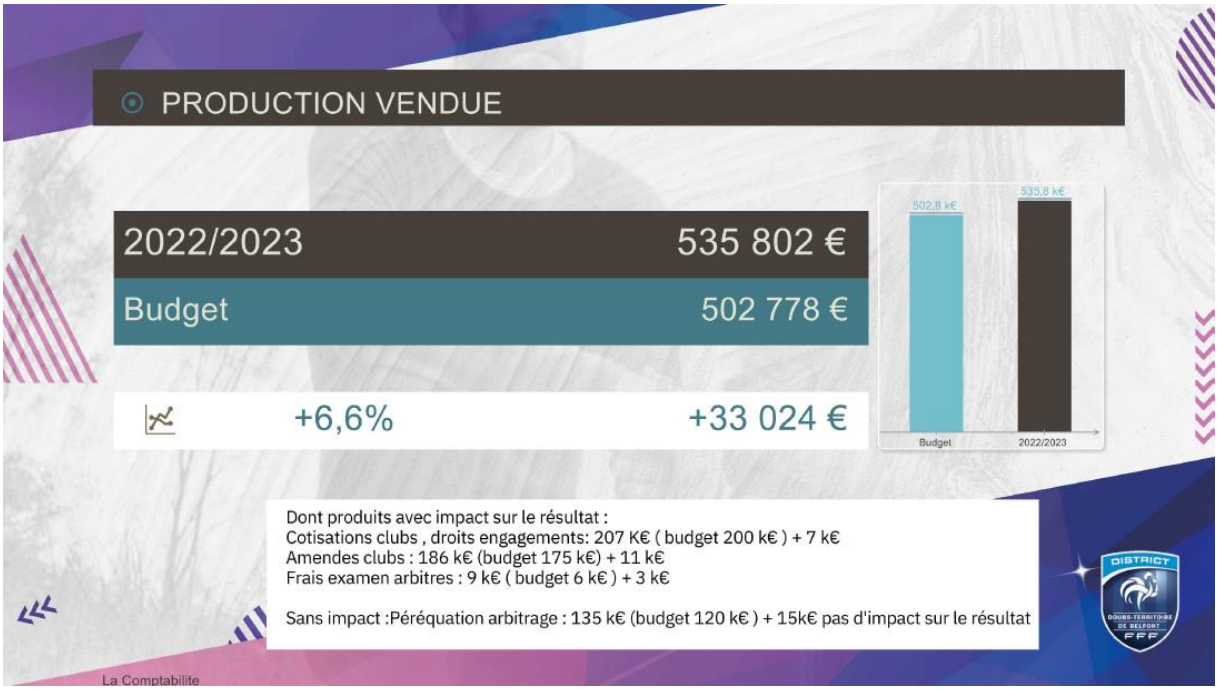

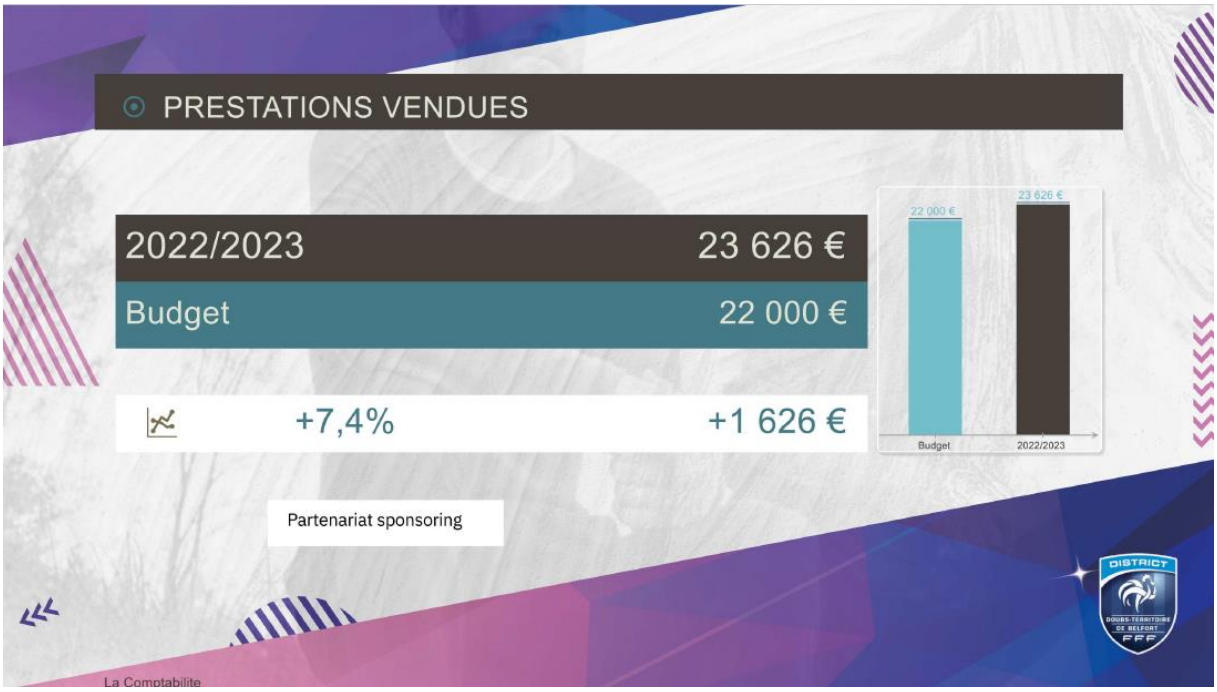
PRESTATIONS VENDUES
2022/2023
23 626 €
Budget
22 000 €
+7,4%
+1 626 €
22 000 €
23 626 €
Budget
2022/2023
Partenariat sponsoring
La Comptabilite

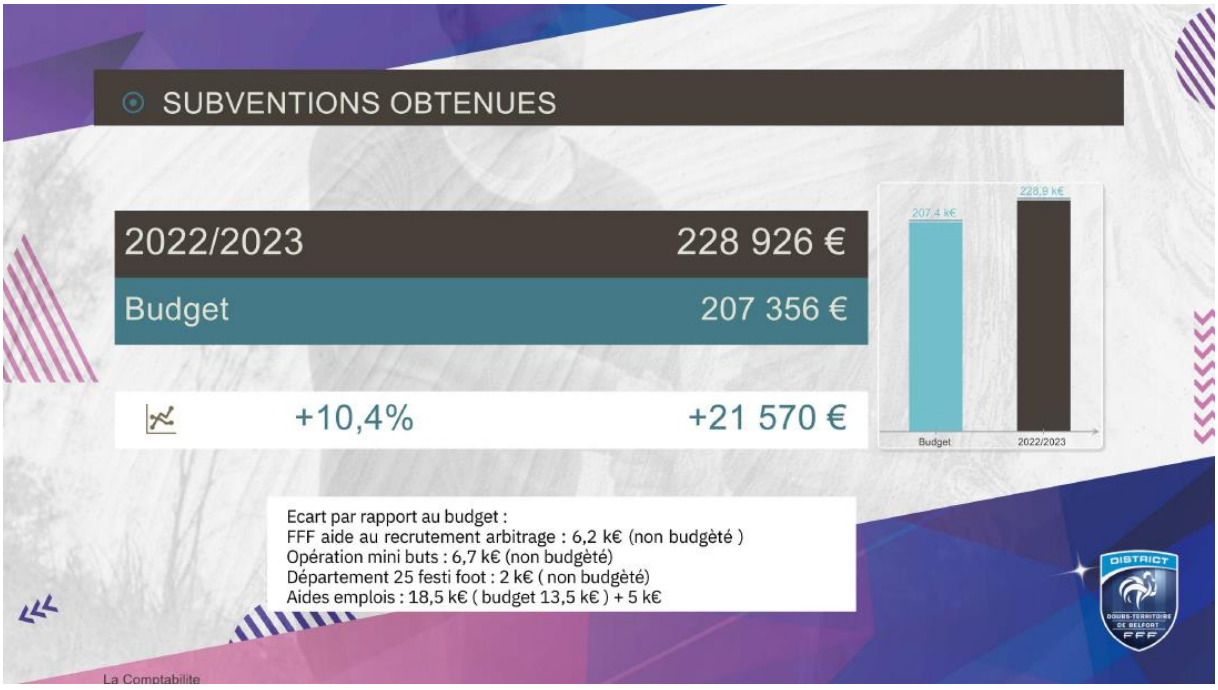
SUBVENTIONS OBTENUES
2022/2023
228 926 €
Budget
207 356 €
+10,4%
+21 570 €
207,4 k€
228,9 k€
Budget
2022/2023
Ecart par rapport au budget :
FFF aide au recrutement arbitrage : 6,2 k€ (non budgèté)
Opération mini buts : 6,7 k€ (non budgèté)
Département 25 festi foot : 2 k€ (non budgèté)
Aides emplois : 18,5 k€ (budget 13,5 k€) + 5 k€
La Comptabilite

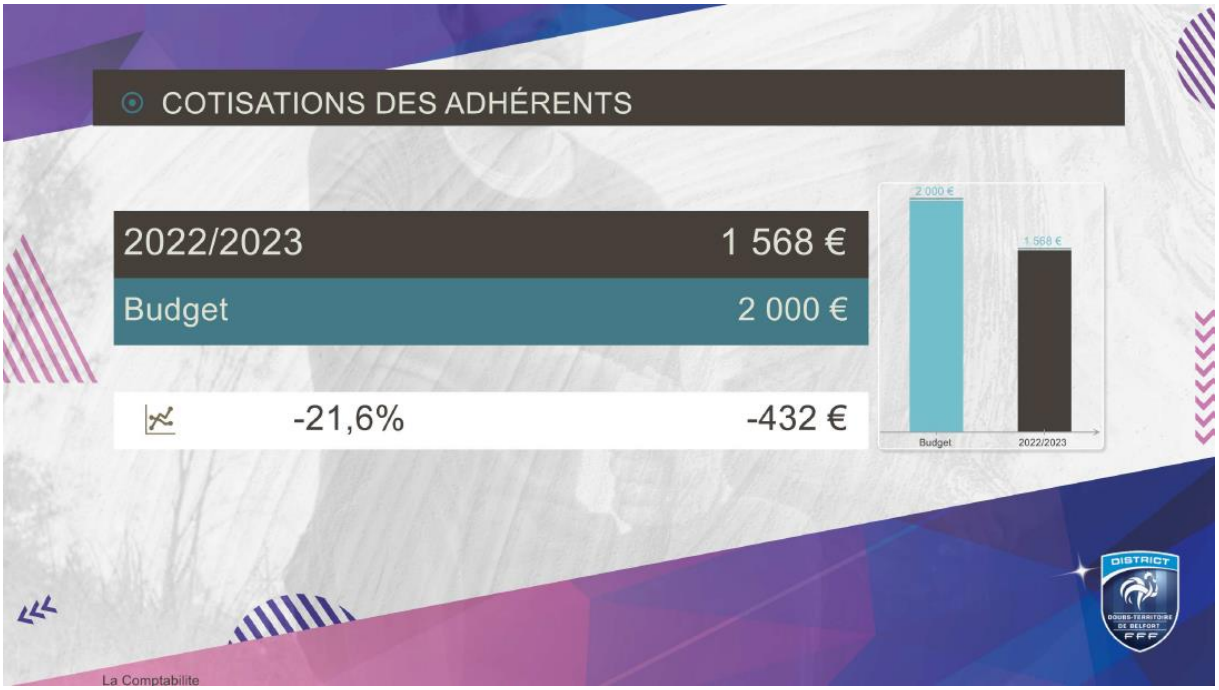
COTISATIONS DES ADHÉRENTS
2022/2023
1 568 €
Budget
2 000 €
-21,6%
-432 €
2 000 €
1 568 €
Budget
2022/2023
La Comptabilite

AUTRES PRODUITS DE GESTION
2022/2023
6 602 €
Budget
8 000 €
-17,5%
-1 398 €
8 000 €
6 602 €
Budget
2022/2023
Mise à disposition des cadres techniques
La Comptabilite

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

2022/2023	798 485 €
Budget	742 134 €
+7,6%	+56 351 €

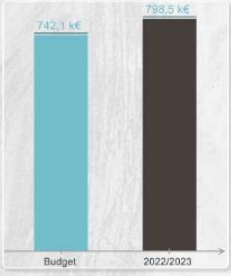

Dont :
22 k€ de produits sans impact sur le résultat : Péréquation arbitrage + 15 k€ et Opération mini buts : + 7 k€

34 k€ avec impact sur le résultat : Prélèvements sur clubs + 8k€ , amendes + 11 k€ , Subv.FFF arbitrage + 6,2 k€ , Subv.CG25 festi-foot +4 k€ , aides emplois + 5 K€

La Comptabilite

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

		% Produits
2022/2023	426 281 €	53,52%
Budget	364 605 €	49,13%
+16,9%	+61 676 €	

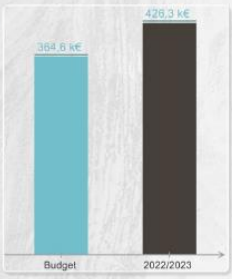

Produits d'exploitation : +7,3%

Dont :
27 K€ de dépassement de charges sans impact sur le résultat : Péréquation arbitrage +14K€ , Opération mini buts +7 K€ , dons déplacement des bénévoles + 6 K€.
36 K€ de charges avec impact sur le résultat : Consommables : +4,6 k€ ,charges de copro +2,8 k€ , frais organisation compétitions et manifestations +12 k€ , Frais ETR +7 K€ ,déplacements

La Comptabilite

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2022/2023	Budget	Comparaison	
Fournitures consommables	20 995 €	16 370 €	+4 625 €	+28,3%
Loyers de crédits-bails	3 752 €	5 050 €	-1 298 €	-25,7%
Locations, Charges locatives	21 040 €	16 914 €	+4 126 €	+24,4%
Entretien, Réparations	16 575 €	15 451 €	+1 124 €	+7,3%
Primes d'assurance	4 974 €	5 000 €	-26 €	-0,5%
Personnel extérieur	48 009 €	41 100 €	+6 909 €	+16,8%
Intermédiaires et honoraires	148 332 €	133 450 €	+14 882 €	+11,2%
Informations et communications	1 244 €	6 200 €	-4 956 €	-79,9%
Déplacements, Réception	81 104 €	63 000 €	+18 104 €	+28,7%
Frais postaux, Télécom.	7 237 €	8 100 €	-863 €	-10,7%
Frais bancaires	800 €	420 €	+380 €	+90,5%
Autres services extérieurs	72 219 €	53 550 €	+18 669 €	+34,9%
TOTAL	426 281 €	364 605 €	+61 676 €	+16,9%

La Comptabilite

IMPÔTS ET TAXES

		% Produits
2022/2023	9 917 €	1,25%
Budget	8 890 €	1,2%
+11,6%	+1 027 €	

Produits d'exploitation : +7,3%

La Comptabilite

CHARGES DE PERSONNEL

		% Produits
2022/2023	357 278 €	44,85%
Budget	349 866 €	47,14%
+2,1%	+7 412 €	

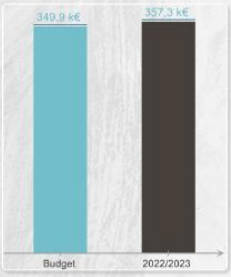

Produits d'exploitation : +7,3%

La Comptabilite

SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2022/2023	Budget	Comparaison	
Salaires bruts	273 217 €	258 514 €	+14 703 €	+5,7%
Charges sociales	81 041 €	87 024 €	-5 983 €	-6,9%
Taux de charges sociales	29,66%	33,66%	-4	
Autres charges du personnel	3 021 €	4 328 €	-1 307 €	-30,2%
Intérimaires	48 009 €	41 100 €	+6 909 €	+16,8%

La Comptabilite

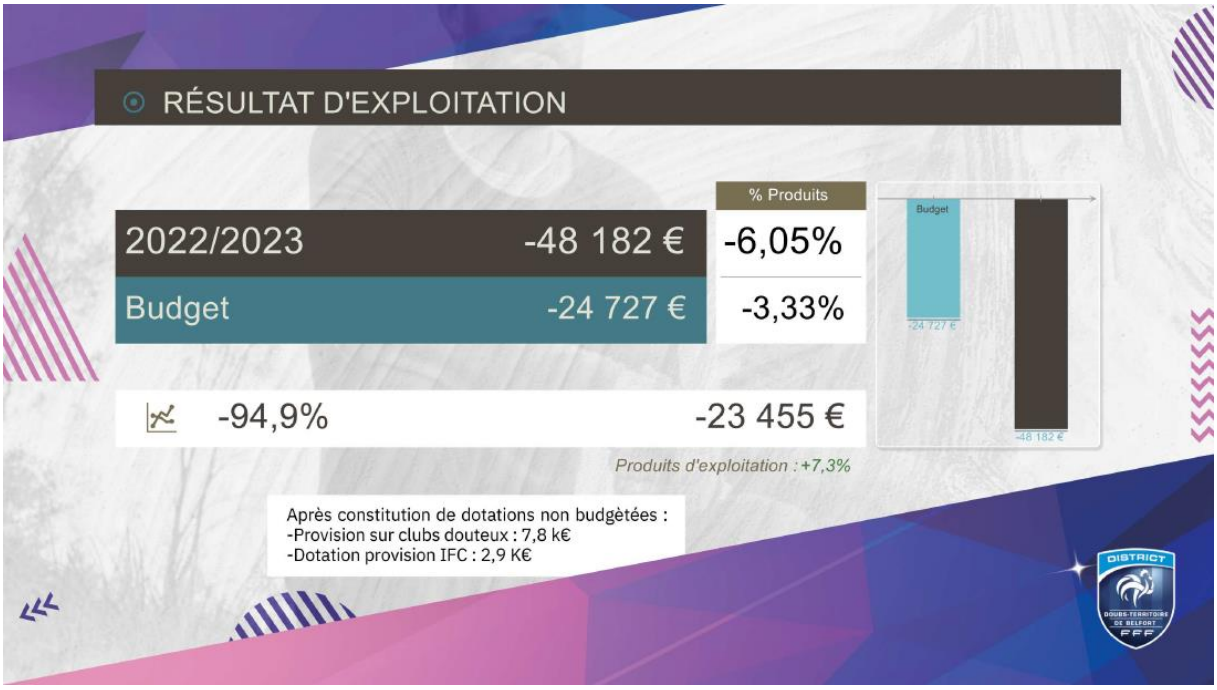
RÉSULTAT D'EXPLOITATION
% Produits
2022/2023 -48 182 € -6,05%
Budget -24 727 € -3,33%
-94,9% -23 455 €
Produits d'exploitation : +7,3%
Budget
-24 727 €
-48 182 €
Après constitution de dotations non budgètées :
-Provision sur clubs douteux : 7,8 k€
-Dotation provision IFC : 2,9 K€

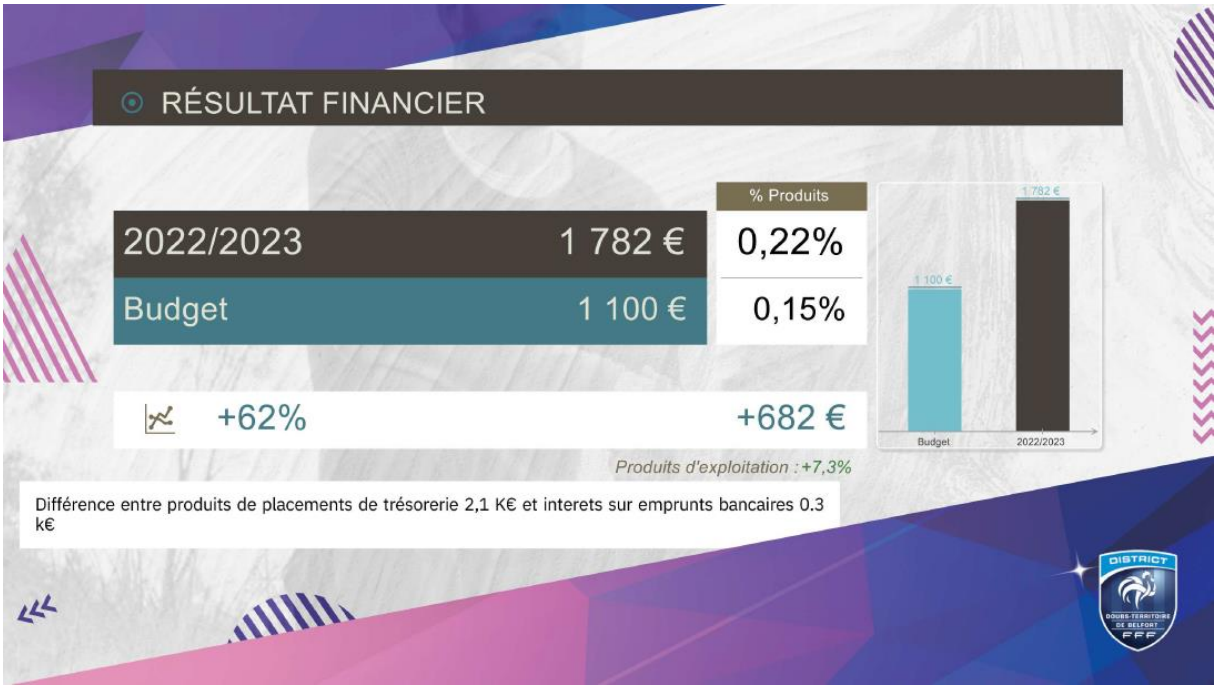
RÉSULTAT FINANCIER
% Produits
2022/2023 1 782 € 0,22%
Budget 1 100 € 0,15%
+62% +682 €
Produits d'exploitation : +7,3%
1 100 €
1 782 €
Budget
2022/2023
Différence entre produits de placements de trésorerie 2,1 K€ et interets sur emprunts bancaires 0.3 k€

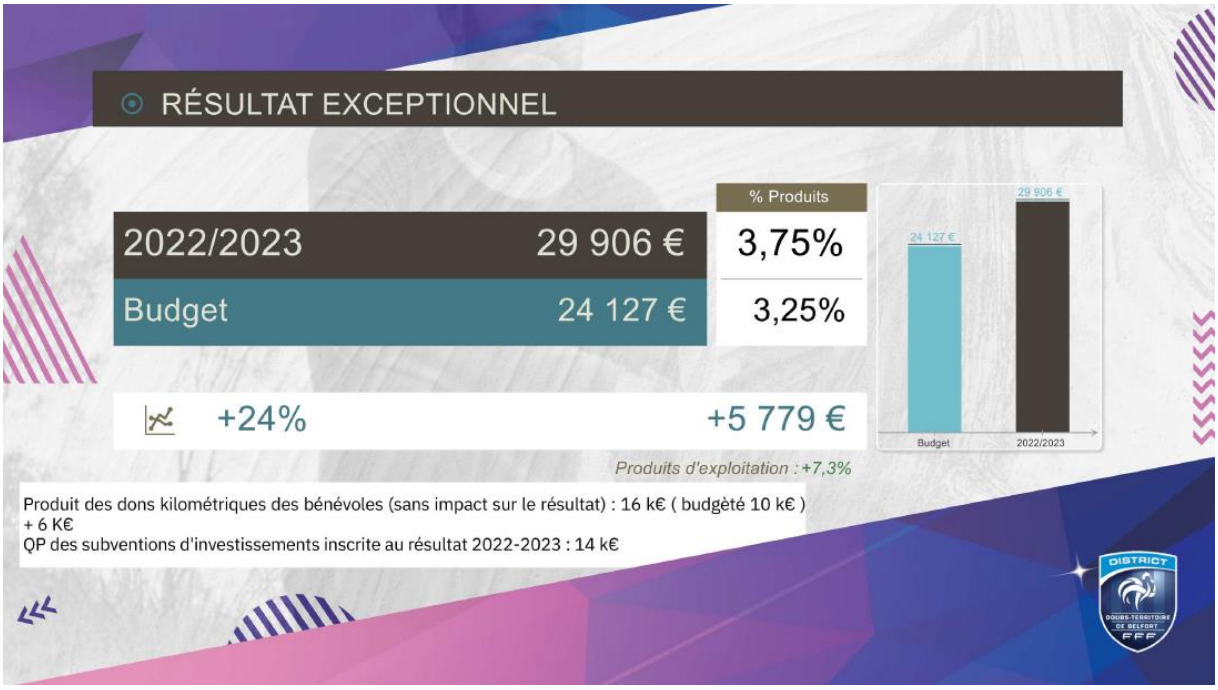
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL
% Produits
2022/2023 29 906 € 3,75%
Budget 24 127 € 3,25%
+24% +5 779 €
24 127 €
29 906 €
Budget
2022/2023
Produits d'exploitation : +7,3%
Produit des dons kilométriques des bénévoles (sans impact sur le résultat) : 16 k€ (budgèté 10 k€) + 6 K€
QP des subventions d'investissements inscrite au résultat 2022-2023 : 14 k€

RÉSULTAT DE L'EXERCICE
% Produits
2022/2023 -16 924 € -2,12%
Budget 0 € 0%
-16 924 €
Budget
-16 924 €
Produits d'exploitation : +7,3%
La Comptabilite

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2022/2023	Budget	Comparaison	
Produits d'exploitation	796 524 €	742 134 €	+54 390 €	+7,3%
Marge globale	557 992 €	523 478 €	+34 514 €	+6,6%
Charges de fonctionnement	426 281 €	364 605 €	+61 676 €	+16,9%
Aides financières	5 000 €	5 200 €	-200 €	-3,8%
Impôts et taxes	9 917 €	8 890 €	+1 027 €	+11,6%
Charges de personnel	357 278 €	349 866 €	+7 412 €	+2,1%
Dotations aux amortissements	35 904 €	37 000 €	-1 096 €	-3%
Dotations aux provisions	10 759 €	0 €	+10 759 €	
Résultat d'exploitation	-48 182 €	-24 727 €	-23 455 €	-94,9%
Résultat financier	1 782 €	1 100 €	+682 €	+62%
Résultat courant	-46 400 €	-23 627 €	-22 773 €	-96,4%
Résultat exceptionnel	29 906 €	24 127 €	+5 779 €	+24%
Résultat de l'exercice	-16 924 €	0 €	-16 924 €	

La Comptabilite

REPARTONS DE VOTRE RÉSULTAT

Résultat de l'exercice 2022/2023	-16 924 €
Charges sans décaissement de trésorerie	+46 663 €
Produits sans encaissement de trésorerie	-14 220 €
Moins-values sur cessions d'immobilisations	0 €
Capacité à générer de la trésorerie	15 519 €

C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité

Charges sans décaissement : Dotation amortissements et provisions : 37 k€ + 9 k€

Produits sans décaissement : QP de subventions d'investissement.

SOLDE DE TRÉSORERIE

Solde de trésorerie au N-1	189 672 €
+ Mouvements de trésorerie 2022/2023	+653 €
Solde de Trésorerie au 30/06/2023	190 325 €

BILAN AU 30/06/2023

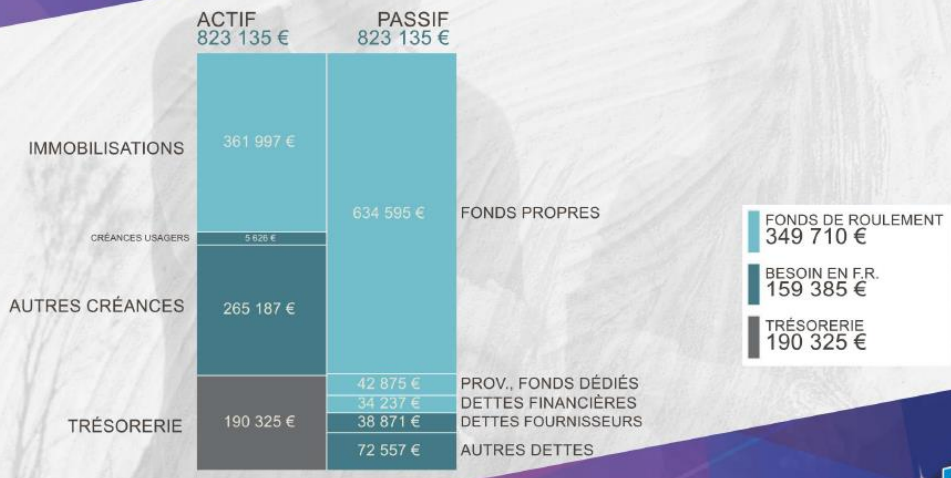

➢ ***Mme Virginie MEREL, Commissaire aux comptes du cabinet ACTIS***

Opinion

En l'exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association District Doubs-Territoire de Belfort relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association District Doubs-Territoire de Belfort à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation

Nous certifions donc les comptes purement et simplement. Nous n'avons aucune observation, ni aucune remarque particulière à faire.

En parallèle de notre mission, nous devons aussi vous faire état des conventions réglementées entre le District et la SCI LIGDIS.

Sur l'exercice passé, aucune nouvelle convention n'a été signée. Nous sommes donc dans la continuité des conventions signées préalablement.

Première convention - Remboursement de l'emprunt de la SCI LIGDIS : Le District s'engage à assurer le remboursement de l'emprunt souscrit par la SCI LIGDIS, à hauteur de 40 000€ sur 10 ans. Sur 2023, pas de remboursement puisque celui-ci a été réalisé de façon anticipée en 2022.

Seconde convention - Garantie de l'emprunt de la SCI LIGDIS : dépôt par DAT effectué par le District.

Nous n'avons donc aucune nouveauté pour cet exercice.

Passage au vote n°6
Les comptes de l'exercice 2022/2023 sont adoptés à 92,06 % (1090 voix pour, 94 voix contre)

➢ ***M. MONNIER Guy, Trésorier du District Doubs Territoire de Belfort,***

Présentation du budget prévisionnel équilibré qui se monte à 851 000 euros.

Le budget est établi sur une saison normale.

Recettes :

- Maintien de la facturation aux clubs identique à la saison précédente (62% de budget total).
- Augmentation des subventions :
- Subvention de 20 000 euros pour le 2ième DAP en provenance de la LFA et de la Ligue.
- Hausse de l'aide du Département 25 sur le Festifoot U11.
- Baisse de l'aide ANS de 27 000 euros à 22 000 euros.
- Pour l'ensemble des recettes, une hausse de 20 000 euros pour un budget global de 851 100 euros.
-

Dépenses :

Nous allons essayer de maîtriser les charges des Services Extérieurs, en particulier avec notre nouvel équipementier EKINSPORT.

Sur les autres Services Extérieurs nous avons tablé sur une meilleure maîtrise des charges de l'ETR.

Une demande d'effort est faite aux Présidents de commissions pour favoriser les réunions en visioconférence.

Par ailleurs, il sera demandé aux bénévoles de faire dons de leurs déplacements, le crédit d'impôt équivaut au remboursement.

Une hausse de la charge salariale en tenant compte des 3,5% accordés au 1er juillet et de l'embauche de Corentin GAY financé en partie par les 20 000 euros de subvention complémentaire + 39 000 euros.

Pour l'ensemble du budget des charges un maintien à +2 500 euros pour un montant global de 851 100 euros.

Le budget que vous avez reçu avec les convocations est sincère et je vous demande de l'approuver.

Passage au vote n°7
Le budget prévisionnel 2023/2024 est adopté à 94,97 % (1132 voix pour, 60 voix contre)

Les modifications réglementaires

➢ ***M. ROLET Daniel, Président du District Doubs Territoire de Belfort,***

Nous allons passer à la modification du règlement des Compétitions Seniors, je donne donc la parole au Président de la Commission Compétitions Seniors, M. DUBAIL Christian.

➢ ***M. DUBAIL Christian, Président de la Commission des Compétitions Seniors***

La Commission a souhaité effectuer une modification dans le règlement des championnats Seniors puisque nous avons une petite anomalie, que nous n'avions jamais soulevée puisque le cas ne s'était jamais présenté.

En effet, nos règlements stipulent dans les articles 3 et 4 que les équipes terminant 11ème et 12ème de leur groupe sont obligatoirement rétrogradées en division inférieure, ce qui a toujours été appliqué.

Cette saison, nous avons eu plusieurs équipes qui se sont désengagées de D3 et cela nous a posé un souci. Nous avions relégué obligatoirement les équipes ayant terminé 11ème et 12ème, et il a donc fallu repêcher des équipes pour compléter les groupes de D3, puisqu'incomplets. Nous avons donc repêché toutes les équipes qui devaient descendre, et après cela il manquait encore des équipes pour compléter les groupes. Il a fallu faire monter des équipes de D4 et notamment des équipes qui avaient terminé 4ème en D4.

Pour se mettre en conformité, nous vous proposons la modification suivante :

Chapitre 2 : REGLEMENT DES DIVISIONS

Départemental 4

Ce championnat est composé de X équipes en fonction des engagements et réparties en X groupes de 10 équipes, voir 9 équipes

Les 2 premiers de chaque groupe ~~**uniquement**~~ accèdent à la D3.
De ce fait, les meilleurs 10èmes des 8 groupes de D3 sont repêchés, afin d'obtenir 96 équipes en D3, **et si besoin les meilleurs 3èmes de D4.**

~~**Ce nombre dépendra chaque année du nombre de groupes de D4**~~.

D'autre part, si des équipes classées aux 2 premières places des groupes de D4 refusent de monter en D3, elles seront remplacées par les meilleurs 10èmes suivants **de D3, et si besoin les meilleurs 3èmes de D4**.

Passage au vote n°8
La modification du règlement seniors est adoptée à 97,74 % (1168 voix pour, 27 voix contre)

Les récompenses

➢ ***M. ROLET Daniel, Président du District Doubs Territoire de Belfort,***

Nous allons procéder désormais à la remise de récompenses, avec des récompenses de Ligue ou de District pour nos récipiendaires.

SAULCY Jean-Louis
Membre de Commission District et du club ENT.S. DE TREVILLERS-THIEBOUHANS
Médaille d'Or Fédérale

Cette récompense est une proposition du Comité de Direction du District en remerciements de l'investissement et des services rendus, tant au sein de son club de l'ES Trevillers Thiebouhans qu'au sein de notre District. Il n'hésite jamais à prendre des responsabilités quand il est nécessaire. C'est un dirigeant d'expérience, très compétent et très agréable à côtoyer. C'est un plaisir de travailler avec lui et ça, tout le monde le dit !

Jean-Louis est dans son club depuis 1965, il en a été Président de 1995 à 2018, et vice-président depuis. Il est aussi secrétaire du GJ 4 Villages depuis 2007. Au sein du District, il était membre du bureau de 2000 à 2020. Vice-président du District de 2005 à 2013, vice-président de la Commission des Terrains et Installations Sportives depuis 2001, Président de la Commission de contrôle depuis 2000, vice-président de la Commission des Compétitions Seniors depuis 2000, membre de la Commission d'Appel de 2007 à 2017, membre de la Commission du Statut de l'arbitrage depuis 2008, membre de la commission fair-play depuis 2017 et de la Commission Actions citoyennes et sociales de 2008 à 2017.

LAMBERT Gilles
Membre du club FC CLERVAL ANTEUIL
Médaille d'Argent de Ligue

Cette récompense est une proposition de son club du FC Clerval Anteuil. Le club souhaite remercier Gilles de son engagement au sein du club depuis plus de 10 ans et plus particulièrement pour sa participation à l'école de football. Il possède une licence dirigeant depuis 2010, il a été Président du club de 2017 à 2022, trésorier de 2020 à 2022. Bravo !

LECHINE Bertrand
Membre du club AS AVOUDREY
Médaille d'Argent de Ligue

Cette récompense est une proposition de son club de l'AS Avoudrey. Bertrand est un pilier du club dans lequel il s'investit à100%, il donne beaucoup de son temps pour le football départemental et

régional puisqu'il est arbitre depuis 2014, assistant de Ligue et tuteur des nouveaux arbitres de notre District. Il a été joueur de 1989 à 2014, il possède aussi une licence dirigeant depuis 2010. Il est secrétaire et correspondant du club de l'AS Avoudrey depuis 2008, correspondant aussi du GJ Portes du Haut Doubs. Il est aussi membre de la Commission tutorat au sein de la Commission Départementale des Arbitres depuis 2018. Bravo !

SIMON Gaillard
Membre du club AS FONTAIN
Challenge des dirigeants

Cette récompense est une proposition de son club de l'AS FONTAIN. Vice-président de 1983 à 2008, membre du Conseil d'Administration du club depuis 1977. Son club souhaite le récompenser de sa présence au club depuis sa création en 1977, soit 45 ans de bons et loyaux services ! Il sait se rendre utile pour toutes les activités sportives, les manifestations ou encore les travaux au sein du club. Bravo !

Interventions des invités

➢ ***M. LEFAIVRE Jérémy, Chargé de développement CDSA 25***

Nous tenions tout d'abord à remercier le District ainsi que les clubs pour le travail réalisé tout au long de l'année. Pour recontextualiser, le Comité Départemental de Sport Adapté (CDSA) organise et développe la pratique sportive pour les personnes souffrant d'handicap intellectuel ou psychique. Cela fait plusieurs années que nous sommes en convention avec le District Doubs-Territoire de Belfort, pour toute la partie inclusion en club ordinaire, comme cela se fait notamment à Audincourt ou Besançon (liste non exhaustive) actuellement.

En 2024, une grande échéance nous attend avec le District DTB. Nous organiserons le championnat de France de para-football à 7, deuxième plus gros évènement national pour le football adapté en France.

Il aura lieu du 9 au 12 mai 2024 à Arbouans, au complexe des Pouges. 500 sportifs seront présents répartis en 36 équipes, cela représentera 8 matchs en simultané sur 3 jours de compétitions. Le vainqueur se verra décerner le titre de Champion de France de sport adapté. Nous sommes bien sûr à la recherche de bénévoles et de clubs sur lesquels s'appuyer, pour arbitrer les rencontres par exemple ou tout simplement nous apporter une aide pour le bon déroulement de l'événement.

Nous sommes aussi toujours à la recherche de clubs qui pourraient accueillir nos sportifs. Une démarche a été mise en place avec le District, par le biais de MM. Jean-Michel GUYONVERNIER et Marc TISSERAND notamment. Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez les contacter directement.

Interventions des personnalités

➢ ***M. SOLLNER Christophe, Référent du District auprès de la LFA***

Merci à Daniel Rolet pour l'invitation, et à M. le Maire pour l'accueil aujourd'hui à Danjoutin.

Comme il y a trois ans, et ma dernière venue à votre assemblée générale, je suis très impressionné par le nombre de participants et l'intérêt que vous portez au contenu de ce rendez-vous. Le mérite en revient à vos dirigeants du District que je tiens à féliciter, pour cette mobilisation des clubs autour d'eux et un pourcentage de présence si important parmi les 186 clubs et groupements. J'en profite aussi pour vous faire transmettre les amitiés de Vincent Nolorgues, Président de la Ligue de Football Amateur (LFA).

Daniel (Rolet) fait partie des gens discrets mais efficaces, je te félicite pour ces qualités et pour le bon déroulement de cette assemblée générale !

Mon intervention va commencer par le moment émouvant que nous avons vécu cet été et en début d'assemblée et vous dire la chance réciproque que vous avez d'avoir le FC Sochaux Montbéliard, ainsi que les dirigeants qui sont revenus pour sauver le club avec et grâce à vous. Il faut mesurer la chance que vous avez, ne serait-ce qu'en rapprochant votre situation avec le Grand Est avec notamment le District des Ardennes, qui vient de perdre le grand club du CS Sedan Ardennes. Club du CSSA qui vivait la même situation que le FC Sochaux-Montbeliard mais pour qui ça ne se termine pas aussi bien…

Je veux aussi insister sur le message que vous a passé M. Wantiez précédemment, en précisant que la solidarité entre le football amateur et le football professionnel peut faire avancer les deux et notamment le football amateur. Profitez donc de ce qu'un club professionnel peut apporter à vos licenciés, dirigeants et éducateurs.

En parlant des financements de la FFF et de la LFA, j'ai bien entendu les propos de M. le Maire, qui indiquait que les sommes d'aides au financement des terrains synthétiques n'étaient pas suffisantes. Je dois tout de même saluer le travail de la Ligue Bourogne Franche-Comté dans ce domaine-là. Ce n'est pas le cas dans toutes les ligues de France, de pouvoir bénéficier de 30000€. Dans la Ligue du Grand Est par exemple, le plafond pour un terrain synthétique est 25 000€ maximum. Quand la Ligue Bourgogne Franche-Comté propose la somme de 30000 € c'est bien venu, et ça vous aidera au moins à dynamiser le projet face à vos élus.

En ce qui concerne l'opération mini-buts, c'est une action importante car l'ensemble des clubs n'était pas équipé en buts pour les U7-U9 notamment. Je vous informe que le financement de la LFA sera rétroactif sur cette opération, à hauteur de ce que les clubs ou Districts/Ligue toucheront après l'ouverture des offres, c'est-à-dire 50% des prix qui seront en vigueur sur l'ensemble du territoire. La provision qui a été faite dans les comptes du District pourra être comblée à la prochaine clôture des comptes.

Je félicite aussi les membres du Comité Directeur, on a rarement vu un rapport moral voté à 100%. Bravo ! Et merci aux clubs d'apporter leur soutien.

J'ai entendu aussi quelques remarques au sujet de l'informatique. En effet, la mise en place de ce nouvel outil est une catastrophe. Le Président de la FFF a demandé au service informatique de la DSI

de se recentrer sur les problèmes du nouveau logiciel afin de vous permettre de travailler sereinement.

Au sujet du Sport Adapté, je suis très heureux de voir les Ligues et les Districts s'investir. L'essentiel est de donner du plaisir aux gamins, qui souffrent d'un handicap quel qu'il soit. Ce qui compte, c'est que vous dans les clubs, favorisiez l'inclusion des enfants ou adultes, souffrant d'un handicap. Nous nous devons d'avoir une belle solidarité entre tous.

Je terminerai par la remise de distinctions à laquelle nous venons d'assister, pour remercier tous ces dirigeants qui œuvrent souvent dans l'ombre, mais qui sont irremplaçables. C'est réconfortant et très important pour le football. Je souhaite au District Doubs Territoire de Belfort ainsi qu'à tous ses clubs, le meilleur !

➢ ***M. FONTENIAUD Daniel, Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté***

Le sport fait vivre les territoires, et je crois que le football les fait vivre. On l'a vu avec le FC Sochaux Montbéliard, il y a eu un véritable phénomène sociologique sur le territoire et nous sommes tous très heureux de continuer à accompagner le FC Sochaux Montbéliard.

Je voudrais féliciter le District, notamment Daniel et toutes les équipes qui l'accompagnent. Vous avez un District solide, et nous ne pouvons que s'en réjouir. C'est un exemple de fusion réussie entre le Nord et le Sud de votre territoire. Ce qui est important pour nos instances, c'est la capacité d'action, pour le football, mais aussi la capacité d'adaptation, de réaction, d'agilité pour s'adapter à notre société et notre football. Effectivement la société évolue, la Covid-19 est aussi passée par là.

Nous parlions tout à l'heure des bénévoles et vous en êtes le meilleur exemple. Je voudrais vous féliciter pour votre engagement et tout ce que vous faites au service du football. Dans nos clubs, on a progressé à nouveau depuis la fin de la période Covid-19 au niveau des licences bénévoles.

Je pense qu'il faut que l'on ait un projet autour du sportif bien sûr, mais aussi autour de l'éducation, de l'éducatif et du citoyen. Nous sommes là pour former des sportifs, mais aussi pour former nos jeunes, pour les éduquer, les encadrer et en faire de vrais citoyens.

Il est important de souligner et de porter les valeurs du P.R.E.TS. *(Plaisir / Respect / Engagement / Tolérance /Solidarité)* que prône la FFF. Je vais en mettre une notamment en avant :

*Respect : Le respect à tous les niveaux et notamment envers les arbitres. Nous en avons besoin, nous n'en avons pas assez, nous en formons, nous recrutons, mais l'important est de les garder. Il y a beaucoup de turn-over et d'abandons chaque année, et s'il y a beaucoup d'abandons c'est parce que ce qu'ils vivent sur le terrain n'est pas toujours simple. On a aujourd'hui 900 arbitres sur le territoire, il en faudrait 300-400 supplémentaires pour couvrir tous les matchs, et cela passe par le respect que l'on doit leur porter. Avec la Ligue, nous mettons en place le dispositif V.O.R. qui peut vous aider à recruter des arbitres et des bénévoles, je vous invite à vous engager, cela ne peut que vous aider.

Au sujet du F.A.F.A., il existe le FAFA Equipements, le FAFA Transports. Il existe aussi le FAFA Formation, toute l'aide à la formation, ainsi que le FAFA Emploi qui permet la création d'environ 150 emplois dans les clubs chaque année et de les accompagner pendant 4 années sur le lancement d'embauches de salariés dans les clubs.

Au sujet de la formation, le dispositif a complétement été modifié avec des parcours distincts entre ceux qui veulent être et rester bénévoles dans leurs clubs et ceux qui veulent se professionnaliser, en

suivant les titres à finalité professionnelle (TFP) que sont le Brevet Moniteur de Football (BMF), voire le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF). N'hésitez pas à vous renseigner sur ces nouvelles formations, et je vous incite à continuer à former vos éducateurs, pour accompagner et former nos jeunes.

Au sujet des licences, on est aujourd'hui date à date à +8,1% de licences supplémentaires par rapport à la saison dernière. Pour ce qui est de la Ligue, on passera sans doute pour la première fois la barre des 100 000 licenciés cette saison.

En ce qui concerne les modifications qui vont intervenir à la prochaine assemblée générale de la Ligue (04/11/2023), nous allons proposer une évolution des statuts. Jusqu'à présent, votaient à l'assemblée générale de Ligue, les clubs dits « de Ligue », c'est-à-dire les clubs régionaux ou nationaux. Pour ce qui étaient des clubs « de District », ils étaient représentés par les délégués de District, que vous avez réélus tout à l'heure. Avec les Districts, il nous a paru souhaitable de permettre à tous les clubs de voter à l'assemblée de la Ligue, c'est ce qui sera proposé le 4 novembre prochain.

Trois autres modifications vous seront soumises :

- Evolution des championnats jeunes : nouvelle organisation des championnats jeunes à la réalité des besoins des clubs
- Evolution du statut des éducateurs : Nouvelle adaptation à la réforme des diplômes abordée précédemment.
- Evolution du statut de l'arbitrage

Je terminerai avec une citation d'Aimé Jacquet, qu'il a prononcée lors de la Coupe du Monde 1998 : *« Le travail individuel permet de gagner un match mais c'est l'esprit d'équipe et l'intelligence collective qui fait gagner la Coupe du Monde. »* Je crois donc que c'est notre intelligence collective et le fait de travailler en équipe qui nous permettra de faire évoluer encore très positivement notre football.

Je tiens à vous féliciter à nouveau avant de conclure. Si le football vit, c'est parce que vous êtes là, parce qu'il y a des bénévoles, des éducateurs, des arbitres, des responsables dans vos clubs, c'est grâce à vous tous.

Merci, merci, merci encore à vous toutes et tous pour ce que vous faites et l'engagement que vous avez pour le football.

Clôture de l'Assemblée Générale par Daniel ROLET, Président du District.

Le Président,	***Le Directeur Administratif,***	***Le Secrétaire Général,***
Daniel ROLET	***Jérôme POBELLE***	***Philippe SURDOL***